

## Fiche Info n°2 – Participants « Huveaune Propre 2018 » – J-1 mois



Fiche Info n°1 (rappel) :

- Lancement d'Huveaune Propre 2018 (3<sup>ème</sup> édition)
- Coordination
- Matériel
- Inscription
- Communication



### Fiche Info n°2 :

- Rappel important : Inscription avant le 17 septembre
- Invitation à la réunion d'information le 25 Septembre
- Prendre soin de l'Huveaune
- Organisation sur le terrain
- Méthodologie de ramassage (1/2)
- Consignes de sécurité et points de vigilance

+ Annexes :

- Plan des tronçons pour le ramassage de déchets
- Plan d'accès aux locaux du SIBVH
- Fiche info n°1 pour mémoire
- Fiche d'inscription



Fiche Info n°3 (à venir bientôt):

- Méthodologie de ramassage et de comptage/bilan de la collecte (2/2)
- Annuaire des contacts référents et ressources
- Communication externe
- Sensibilisation et animations pédagogiques



## Cette Fiche Info n°2 vous concerne !

Vous êtes référent d'une structure volontaire ou d'un tronçon ? Vous serez donc en charge le jour J de la coordination du ramassage et assurerez le relais des informations liées à la sécurité et à la méthodologie auprès des volontaires que vous encadrerez.

L'accompagnement sur le terrain par l'équipe de coordination n'étant pas prévu le jour J (nous ferons au mieux pour passer sur chaque tronçon et sommes présents pour toute l'organisation en amont), nous invitons chaque référent structures et tronçons à lire attentivement ces fiches et à se faire le relais des informations liées aux consignes, à la sécurité et au volet pédagogique. **Nous vous invitons à lire attentivement les préconisations, consignes de sécurité et points de vigilance.** Bien que le terrain ait été préparé, nous vous recommandons d'agir avec précaution, de suivre les règles de sécurité générales suivantes et de les adapter au site. L'équipe de coordination restera évidemment joignable et fera au mieux pour passer sur chaque tronçon.

### ● Rappel important : Inscription obligatoire avant le 17 septembre

**IMPORTANT : Chaque structure participante est invitée à retourner la fiche d'inscription dûment complétée et signée avant le 17 septembre.** Cette inscription complète nous permet de vous aider à vous organiser et à vous protéger sur le terrain.

### ● Invitation des référents de tronçons et structures à

## la réunion d'information Mardi 25 septembre à 18h dans les locaux du SIBVH (111 rue du Dirigeable, ZI Les Paluds, 13400 Aubagne)

Ordre du jour de la réunion :

- présentation et rappels rapides par le SIBVH et Mer-Terre autour du contenu des fiches informatives (consignes, volet pédagogique)
- Temps d'échange et de réponses aux questions des participants
- Distribution du matériel

## Opération « Huveaune Propre » : Prendre soin de l'Huveaune

**80% des déchets qui arrivent en mer viennent de la terre.**

Parcours des déchets déposés au mauvais endroit :



Origine principale des déchets : les activités terrestres

- Les dépôts sauvages d'ordures ménagères dans les rues, caniveaux, la nature...
- Les dysfonctionnements dans la gestion des déchets
- Le tourisme et les activités de loisirs, etc...

Les conséquences des déchets dans l'Huveaune et ses affluents :

- Une biodiversité menacée
- Un cadre de vie dégradé
- Une qualité d'eau détériorée
- Un risque inondation augmenté (des déchets qui s'accumulent représentent un volume déplacé important en cas de crue, qui risque de devenir un barrage à l'écoulement de l'eau)
- De futurs déchets dans la mer Méditerranée

## L'action individuelle à l'échelle d'une personne est génératrice de changement.



**Je gère mes déchets de façon responsable : un déchet est une nouvelle matière première**



Je jette tous mes déchets dans des poubelles.



Je trie mes déchets.



**Je peux aussi réduire ma production de déchets :**



J'évite d'utiliser de la vaisselle jetable.



J'évite les produits sur-emballés et les portions individuelles.



**J'adopte de nouvelles habitudes :**



Lorsqu'il n'y a pas de poubelles à disposition, je garde les déchets avec moi.



Je montre l'exemple à ma famille et mes amis en les aidant à conserver la rivière et la mer propre.



Je suis conscient que la terre, la rivière et la mer sont connectées.



Je participe aux ramassages de déchets organisés sur les cours d'eau et autres milieux naturels

## Organisation Terrain

Fédérer les opérations d'interventions citoyennes sur les milieux permet de faire passer un message fort sur la problématique des macro-déchets. De plus la présence de groupes de volontaires, sur plusieurs secteurs simultanément, témoigne de la solidarité amont-aval, essentielle sur le bassin versant de l'Huveaune pour des évolutions durables.

### Répartition des volontaires sur le terrain

	Structure	Nombre de volontaires	Date et créneau	Secteurs (cf plan des tronçons)
M A R S E I L L E	Association SOS Nature Sud	5	03/10/18 matin	T1 (Borely)
	Entreprise SERAMM		03/10/18 matin	T1 (Borely)
	Lycée Agricole des Calanques	1-2 classes	03/10/18 matin	T1 (Borely)
		groupe de 9	05/10/18 matin	A confirmer
	Association Les Amis de l'Huveaune	les adhérents	05/10/2018 matin	T2, T3, T5, T9, T10
	Collège Edgard Quinet	A confirmer	05/10/2018 matin	T2 (Pugette-Mazargues), T3 (Dromel)
	Association HUNAMAR	Réflexions en cours avec l'association : T4		
	Université Aix-Marseille	Master GERINAT, Sciences de l'Eau et licences ENVIPOM	05/10/2018 - matin	T5 (Castorama Saint Loup)
	Ecole Primaire Saint Marcel et Emmaüs Saint Marcel	Réflexions en cours avec les structures : T7 (Emmaüs) ou T6 (Résidence Saint Loup ou Plein Ciel)		
	Grand Public		06/10/2018 matin	T8 (Gare St Marcel)
	Lycée La Forbine	A confirmer	05/10/2018 matin	T9 (La Planche), T10 (La Barasse)
	Collège François Villon	A confirmer : T10 (La Barasse)		
Domaine Vallée Verte et Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée	Réflexions en cours avec les entreprises		Tronçon vallée verte	
LA PENNE SUR HUVEAUNE	Grand Public		06/10/2018 matin	T11 (centre-ville La Penne)
A U B A G N E	Association d'entreprises Pôle Alpha	Réflexions en cours avec les entreprises		T12 (St Mitre)
	Lycée Gustave Eiffel	1-2 classes	05/10/18 matin	T13 (Pont Manoukian)
	Ligue de l'enseignement FAIL 13	70	03/10/2018 après-midi	T15 (cité des Arpèges)
	Action grand public, organisée par la commune d'Aubagne et la maison de quartier de la Tourtelle, le samedi 6 octobre au quartier des Amaryllis			
	Ecole Primaire La Passerelle	Toute l'école soit 45 personnes	05/10/18 après-midi	T16 (le Merlançon d'Aubagne)
	Lycée Joliot Curie	4 classes	05/10/18 matin	T17 (Stades-Boulodrome)
	Office Municipal des Sports / Tremplin Sport Santé	60 bénévoles enfants et adultes	03/10/18 après-midi	T18 (Défensions)
	Ecole primaire Pin Vert	2 classes	05/10/2018 après-midi	T19 (Amont centre-ville)

	Ecole Primaire Antide Boyer	3 classes	05/10/2018 après-midi	T19 (Amont centre-ville)
	Ecole primaire Beaudinard	3 classes	05/10/2018 - après-midi	T20 (tronçon Beaudinard)
	Vinci-Escota	15 volontaires	<i>Réflexions en cours : T15 et/ou T20</i>	
R O Q U E V A I R E	Ecole primaire Lascours	2 classes	05/10/2018	T21 (espace Léon David)
	Collège Louis Aragon	2-3 classes		T22 (collège – bd Piot)
	Ecole primaire Joseph Martinat	2-3 classes	05/10/2018	T23 (cuvelage centre-ville)
LA DESTROUSSE	Ecole primaire La Destrousse	4 classes	05/10/2018 matin	T24 (Le Merlançon, confluence avec Grand Pré), T25 (le Grand Pré)
A U R I O L	ASPA	adhérents	06/10/2018	T26 (cuvelage centre-ville), T27 (Les Pibles, la Vède), T28 (ZAC Pujol)
	Association Amicale de la Fario	adhérents	06/10/2018	
	Association Forum Citoyen	Adhérents et grand public	05 et 06/10/2018	
	Collège Ubelka	1-2 classes	05/10/2018	

### Le plan des tronçons en annexe précise :

- Les préconisations spécifiques au tronçon,
- Des éléments de proposition quant au déploiement des ramasseurs sur le terrain,
- Le mode prévu de collecte de déchets,
- Les structures volontaires sur le tronçon,

*En rouge ou gris apparaissent les éléments d'incertitude. Nous comptons sur le retour des fiches d'inscription de chaque structure volontaire pour vous faire passer d'ici au 25 septembre une version définitive de ce document.*

## Un repérage terrain collaboratif

**Le repérage terrain est effectué par l'équipe coordinatrice** composée du SIBVH et de l'association Mer-Terre avec les services métropolitains et communaux pour repérer l'emplacement des caissons et bacs de collectes des déchets.

**Merci aux référents des structures qui souhaitent se joindre au repérage de le signaler** à Célia Damagnez (c.damagnez@syndicat-huveaune.fr / 04 42 62 80 96) afin que cette information soit bien prise en compte. (Planning soumis aux aléas terrain du jour J ex : circulation, accessibilité, etc.).

Votre participation n'est pas possible ou votre tronçon n'est pas programmé ?

Et vous souhaitez effectuer un repérage terrain ?

**Contactez le SIBVH qui pourra soit vous aiguiller soit vous y accompagner selon le besoin remonté.**

Planning du repérage terrain	Tronçon	Point de rendez-vous repérage	Heure de rendez-vous
<b>MARSEILLE</b>  <b>Repérage le mercredi 19/09/2018</b>	T1 : Embouchure – Avenue de Mazargues	Entrée du Parc Borely (point le plus à l'aval)	Entre 8h et 10h : s'inscrire pour avoir les horaires exacts
	T2 : avenue de Mazargues – Barrage de la Pugette	En bas de la clinique Monticelli sur la promenade piétonne	
	T3 : métro Dromel – Impasse Curtel	Avenue Gustave Eiffel	
	T4 : Hippodrome Pont de Vivaux – à confirmer		
	T5 : Castorama Saint Loup	Castorama Saint Loup	Entre 10h et 12h30 : s'inscrire pour avoir les horaires exacts
	T6 : Résidence Saint Loup / Plein Ciel - à confirmer		
	T7 : Emmaüs Saint Marcel – à confirmer		
	T8 : Gare Saint Marcel	Gare Saint Marcel	
	T9 : petit Saint Marcel – Traverse de la Planche	Traverse de la Planche (face usine Shark côté rivière)	
	T10 : Pont Léon Bancal - La Barasse	Impasse de la Barasse	
Tx : Domaine Vallée Verte – à confirmer			
<b>LA PENNE SUR HUVEAUNE</b>  <b>Et AUBAGNE</b>  <b>Repérage le mardi 18/09/2018</b>	T11 : La Penne sur Huveaune	Carrosserie à l'amont du Parc Jean-Claude Alexis (rive gauche)	Entre 8h et 9h30 : s'inscrire pour avoir les horaires exacts
	T12 : Zone Saint Mitre – à confirmer	Parking de l'entreprise Corsiglia	
	T13 : Pont Manoukian	Terrain rive droite, aval immédiat du Pont Manoukian	
	T14 : La Tourtelle / Les Amaryllis		
	T15 : cité des Arpèges	Espace vert de la ville, amont du tronçon	Entre 9h30 et 12h : s'inscrire pour avoir les horaires exacts
	T16 : Le Merlançon d'Aubagne	Repérage programmée entre SIBVH et école La Passerelle	
	T17 : Stades de la Botte - Boulodrome	Au bout du stade de la botte	
	T18 : Couverture et parc des Défensions	Parc des Défensions	
	T19 : Amont du Pont de la Planque	Parc des Défensions	
	T20 : secteur Beaudinard	SCCE centre canin – chemin de la Croule	
<b>ROQUEVAIRE</b>	T21 : espace Léon David	Repérage non programmé à ce jour, pourra l'être si besoin des structures volontaires	
	T22 : collège Louis Aragon – boulevard Piot		
	T23 : cuvelage centre-ville		
<b>LA DESTROUSSE</b>	T24 et T25 : Merlançon et Grand Pré à La Destrousse	Repérage terrain déjà effectué	
<b>AURIOL</b>	T26 (cuvelage centre-ville)	Repérage non programmé à ce jour, pourra l'être si besoin des structures volontaires	
	T27 (les Pibles, La Vède)		
	T28 (ZAC Pujol)	Parking du collège Ubelka	12h

## Actions grand public

Vous constaterez que **des secteurs** du bassin versant sont concernés par une opération de ramassage de déchets pour le **samedi 6 octobre**. En effet, l'opération « Huveaune Propre » a également vocation à **mobiliser les citoyens du territoire** autour de la problématique des macro-déchets.

**Pour favoriser la participation** du plus grand nombre, le SIBVH réalise un flyer et met en place une communication externe appuyée par les collectivités partenaires. Vous êtes chacun **invités à être des relais de communication** sur ces actions grand public du samedi 6 octobre :

- en diffusant l'information (e-mail de communication à venir avec le flyer) à vos réseaux,
- en invitant spécifiquement les ramasseurs volontaires de vos structures à revenir collecter les déchets, avec leurs proches, sur un tronçon le samedi !

### Informations sur ces tronçons :

● Marseille – Gare de Saint Marcel (T8) :

RDV 9h (06/10/2018) devant la gare

Inscription (obligatoire) et renseignements : [association@mer-terre.org](mailto:association@mer-terre.org) / 09 86 78 79 02

*Action menée en partenariat avec les associations et les habitants du quartier ainsi que la mairie des 11-12<sup>èmes</sup> arrondissements.*

● La Penne-sur-Huveaune (T11) :

RDV 9h (06/10/2018) parc Jean-Claude Alexis

Inscription (obligatoire) et renseignements : [association@mer-terre.org](mailto:association@mer-terre.org) / 09 86 78 79 02

12h : Collation offerte par la commune

*Action menée en partenariat avec la ville de La Penne-sur-Huveaune et les associations de la commune*

● Aubagne (T14) :

Action en cours d'organisation sur le quartier Amaryllis / Tourtelle – informations (RDV, inscriptions) à venir

*Action menée en partenariat avec la ville d'Aubagne, la maison de quartier de la Tourtelle et les associations du secteur.*

● Auriol :

RDV à 13h45 (06/10/2018) sur le parking du Casino d'Auriol

Inscription (obligatoire) et renseignements : Association Forum Citoyen : [alain.golea@orange.fr](mailto:alain.golea@orange.fr) / 06 07 32 50 89

17h15 : gouter offert par la commune

*Action menée en partenariat avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Auriolais (ASPA), L'Amicale de La Fario, la ville d'Auriol et l'association Forum Citoyen*

## Méthodologie



### Méthodologie du ramassage des déchets

#### Encadrement du tronçon par un référent :

- il compose une équipe de personnes ressources pour l'encadrement et la répartition des tâches qui suivent,
- il organise le ramassage,
- il répartit les volontaires en sous-groupes,
- il dirige les volontaires sur le tronçon,
- il désigne 5 volontaires (qui peuvent tourner) responsable, du comptage, tri, bilan des déchets (cf fiche info n°3 à venir),
- Il prend des photos du ramassage, des volontaires, de certains déchets et les transmet au SIBVH,
- il facilite la communication sur l'opération de ramassage de déchets, notamment en transmettant les fiches informatives aux volontaires,
- il contribue à lui donner de l'impact !

#### Zones de ramassage à respecter

- les berges de l'Huveaune
- et le cours d'eau aussi, c'est important.

#### Types de déchets à ramasser

Les **déchets à ramasser** sont de type papier, plastique, emballages, cannettes, bouteilles, autres déchets tout-venant du quotidien, etc. Il est possible de trouver de plus gros déchets de type encombrants : mobiliers, trottinettes, bicyclettes, matelas, etc. Dans la mesure du possible, ces déchets font également l'objet de ce type d'opération.



### Collecte des déchets

#### Mise à disposition à chaque point de ralliement :

- 1 caisson (pour les encombrants en priorité et les déchets tout-venant pour compléter le remplissage),
- des containers (qui peuvent servir de brouettes pendant le ramassage puis de collecte des déchets tout-venants uniquement).

Notez : Les pneus sont à laisser à même le sol à côté des bennes.

*Le détail du type de collecte prévu pour chaque tronçon est disponible dans les documents annexes. Par exemple, pour certains tronçons amont, ce sont les services techniques de la commune qui gèreront le retrait des déchets ramassés.*



## Tri sélectif



Pour chaque tronçon **marseillais** :

- Un **conteneur jaune pour les déchets recyclables** de type : emballages cartons, bouteilles plastiques, canettes. Seuls les déchets non dégradés, n'ayant séjournés dans l'eau que peu de temps sont recyclables.
- Un **sac de pré-collecte pour le verre**. Ce sac ne fera pas l'objet d'un ramassage par les services dédiés. Ainsi pour trier le verre, il faudra amener ce sac à un **point d'apport volontaire** public en fin de ramassage (chaque point de ralliement a un point d'apport volontaire non loin et ceux-ci sont précisés dans le document annexé).

Pour les tronçons sur le territoire du **Pays d'Aubagne et de l'Etoile** : le tri sélectif peut-être fait en répartissant au moment du comptage les déchets dans des sacs dédiés : tout-venants, tri d'emballages cartons, plastiques et aluminiums, tri du verre. Il reviendra ensuite aux volontaires de gagner le point d'apport volontaire le plus proche (précisé dans le document annexe à cette fiche info). Ne disposant pas de bennes spécifiques à positionner sur chaque tronçons pour le tri ; les ramasseurs volontaires des secteurs concernés sont bien sûr libres arbitres, selon leurs contraintes, de mettre en œuvre le tri sélectif ou non à l'occasion de ce ramassage.



## Préconisations pour l'opération « Huveaune Propre 2018 »

### Responsabilité

**Chaque structure participante est organisatrice de l'action localisée qu'elle porte et de la mobilisation de volontaires.** Le SIBVH joue un rôle de coordinateur et à ce titre fait le lien avec les partenaires publiques et privés d'une telle opération.

**Les services de secours et de police ont ainsi émis certaines préconisations** quant à l'opération « Huveaune Propre 2018 ». Le SIBVH vous les communique et vous invite à les prendre en compte :

- Assurer une **présence en continu au point de ralliement** (réfèrent tronçon ou autre personne ressource) afin d'encadrer les volontaires qui réalisent le tri et le comptage des déchets
- Mettre en place un **kit de secours** au point de rassemblement
- En cas d'accident : contacter le 18 en prenant soin de leur donner l'adresse du point de rassemblement ou en repérant sur une carte la voie d'accès la plus proche de la personne injuriée
- En cas d'incident : vous pourrez joindre le PC Radio de la Police Municipale au 17 ou directement au 04 91 55 41 01

### Préconisations spécifiques

- **Ne pas déplacer les containers de 750L** (sur roulettes) déposés à certains points de ralliement sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Une fois plein, ils seront trop lourds pour être ramenés au point de ralliement. Par contre, vous pouvez utiliser les containers plus petits (de type poubelle sur roulettes) pour déplacer les déchets et les amener aux gros containers et aux caissons.

## L'Huveaune, un cours d'eau non domanial

- **L'Huveaune est un cours d'eau à 75% privé**, cela signifie qu'il appartient aux propriétaires des diverses parcelles qu'il traverse. Si l'Huveaune passe en limite de parcelle, comme c'est généralement le cas, le terrain du propriétaire va jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. Pour le reste il s'agit de parcelles publiques, communales, etc.
- **Ne pas hésiter à vous présenter ainsi qu'à présenter l'opération de ramassage de déchets en faisant preuve de convivialité et de politesse.** Lors du ramassage de déchets, les volontaires en se déployant sur les berges traverseront certainement plusieurs propriétés privées. Il est également probable que vous ne soyez pas amenés à croiser les propriétaires. En cas de ressenti mitigé vis-à-vis d'un propriétaire, la consigne est d'en informer les organisateurs et encadrants qui se chargeront ensuite de contacter le SIBVH.



## Matériel

### Partenaires fournisseurs



Pour les structures qui le lui ont demandé, le SIBVH a commandé des kits de ramassage au **groupe Leclerc**, partenaire des actions citoyennes du type de l'opération « Huveaune Propre » dans le cadre de l'événement annuel qu'il porte : « Nettoyons la nature ».



L'entreprise **Rostaing** soutien également l'opération en fournissant des gants de petites tailles pour les enfants et les collégiens.

*« Rostaing est la marque de qualité de plus de 15 millions d'utilisateurs de gants de protection au quotidien. Rostaing est le pionnier français, créateur et fabricant de gants de protection techniques ultra-performants pour tous les gestes des plus dangereux aux plus techniques et précis. L'éthique humaine, sociale, professionnelle et écologique s'inscrit comme des valeurs fondamentales de l'entreprise. »*

### Distribution du matériel

**La distribution des kits de matériel aura lieu lors de la réunion d'information le 25 septembre.**

#### Matériel fourni aux structures participantes :

- les gants (tailles enfant, jeune et adulte commandées en fonction des inscriptions), que nous vous invitons ensuite à conserver pour une future opération,
- sacs poubelles,

#### Matériel prêté et à retourner au SIBVH à la fin de l'opération de ramassage de déchets :

- les tee-shirts « Huveaune Propre »,
- les cuissardes et waders : environ 5 paires par tronçon réparties en fonction du niveau d'eau et de l'accessibilité au lit (dans la mesure des stocks disponibles et des besoins terrain),
- les pinces, etc.

### Equipement personnel complémentaire

L'équipement nécessaire suivant est à apporter personnellement par les participants :

- des chaussures fermées et solides pour marcher dans l'eau (type baskets ou bottes),
- une tenue qui ne craint pas l'eau, qui couvre toutes les jambes et à manches longues,
- une tenue adaptée en cas de soleil car certaines zones ne sont pas ombragées,
- un encas et de l'eau.



Partir toujours en binôme.



Faire accompagner les enfants par un adulte.



Porter des chaussures fermées et solides pouvant être immergées.



Utiliser des gants adaptés.



Adapter votre tenue vestimentaire : privilégier plusieurs couches de vêtements, couvrants (manches longues, pantalons) et de couleurs claires, chapeau, lunettes de soleil.



Rester dans la limite de vos capacités.



Boire et emporter suffisamment d'eau.



Savoir reconnaître les signes et les symptômes de stress lié à la chaleur (mots de tête, nausée, faiblesse, soif, transpiration importante, peau rouge, chaude et sèche). Se mettre immédiatement au repos à l'ombre et appeler le 18 ou 112 si les symptômes sont sévères.



Être très attentif à votre environnement et ce qui pourrait présenter un danger : de chute (berges aux pentes abruptes, sol glissant ou rocailleux...) ou d'attaque (présence d'animaux dangereux) ...



Emporter du papier toilette et un sac zippé pour le remmener.



Emporter un en-cas ou repas.



Informez le SIBVH des objets laissés sur place. 1/ Prendre une photo de l'objet. 2/ Le positionner précisément sur Google Maps. 3/ Informer le SIBVH par e-mail à [c.damagnez@syndicat-huveaune.fr](mailto:c.damagnez@syndicat-huveaune.fr) et [contact@syndicat-huveaune.fr](mailto:contact@syndicat-huveaune.fr).



Emmener toujours un moyen de communication sur vous pour signaler une urgence (ex smartphone).



En cas de fièvre pendant ou suite au ramassage, consultez un médecin. Les milieux naturels humides peuvent présenter des risques de leptospirose, maladie due à une bactérie présente dans l'urine des rongeurs. Aucun cas recensé à ce jour sur l'Huveaune à la connaissance du SIBVH. [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



Disposer un kit de secours (contenant également les contacts d'urgence, de l'eau, un répulsif à moustiques, de la crème solaire, un gel antibactérien) au point de ralliement.



Contactez le 18 ou 112 pour signaler une urgence : indiquez l'adresse du point de rassemblement ou la voie d'accès la plus proche de la victime en la repérant sur une carte.



Contactez le 17 pour signaler un incident.



Ne pas toucher et ne pas s'approcher des déchets dangereux (objets coupants ou piquants, ferraille usée, seringues, sprays de peinture, objets de type armes - couteaux, balles, ancien explosif...-, bidon rempli de liquide, objets difficiles à dégager ...) ou suspects. Avertir les encadrants afin de juger de leur retrait ou non. En cas de doute, les laisser sur place.



Ne pas ramasser les déchets végétaux.



Ne pas ramasser les déchets habités par un organisme.



Ne pas piétiner la flore, déranger la faune et/ou nuire à l'environnement lors de l'action de ramassage.



Ne pas toucher les animaux morts.



Ne pas continuer l'opération en cas de conditions météorologiques extrêmes. Se mettre à l'abri.  
Ne pas essayer de soulever les objets lourds et de tailles importantes. Les laisser sur place et contacter le SIBVH.



Ne pas essayer de soulever les objets lourds et de tailles importantes. Les laisser sur place et contacter le SIBVH.  
Ne pas déplacer les containers, ni les caissons.

